

Commune de ST JEAN SUR REYSSOUZE

Tarifs de location

Délibération du Conseil Municipal du 20 juillet 2017
 Délibération du Conseil Municipal du 24 juillet 2006
 Délibération du Conseil Municipal du 13 décembre 2011

Chaque société communale disposera de 2 locations gratuites par année civile de la Salle des Fêtes et de ses annexes, excepté le chauffage
 Le prix du litre de fioul sera révisable au 1er janvier de chaque année
 En cas de défaut de propreté (salle, cuisine, chambre froide, vaisselle, sanitaires...) il sera réclamé un forfait de 30 euros

	locataire	particuliers, sociétés extérieures		particuliers de la commune		sociétés communales		
		la journée	journée supplé	la journée	journée supplé	1ère location	2ème location	location suiv
Salle des fêtes	salle	170	100	120	80	gratuit	gratuit	100
	cuisine et chambre froide	100	50	100	50	gratuit	gratuit	80
	chambre froide seule	20	10	20	10	gratuit	gratuit	20
Salle Réunion*	salle	30	20	20	15	gratuit	gratuit	gratuit
Bâtiment terrain de sport	bâtiment	80	50	50	30	gratuit	gratuit	gratuit
Vaisselle	vaisselle	30	30	30	30	gratuit	gratuit	gratuit
Défaut Propreté		30	30	30	30	30	30	30

* salle attenant à la salle des fêtes, à la cantine et au bâtiment de l'ancienne cure

Compteur Litres Fioul
chauffage Salle des Fêtes

index départ	index fin	total litres			prix du litres en €
					1,00 €
					Total B

Montant total à régler par chèque à l'ordre de:
 Trésor Public
 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Montant Total

Fait à St JEAN SUR REYSSOUZE, le

Le Maire